



À SAMOËNS, le 16 mars 2026

CONVOCATION

SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'occasion du renouvellement général du Conseil Municipal pour un nouveau mandat, la séance d'installation du Conseil Municipal se réunira le

VENDREDI 20 MARS 2026 à 17H30

Salle du Conseil, Mairie de Samoëns
(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le public est autorisé à assister à la séance du 20 mars 2026
et les débats seront retransmis en direct de manière électronique.

ORDRE DU JOUR

- N°1 – COMMUNE DE SAMOËNS :
Election du Maire.
- N°2 – COMMUNE DE SAMOËNS :
Détermination du nombre d'adjoints.
- N°3 – COMMUNE DE SAMOËNS :
Election des adjoints.
- N°4 – COMMUNE DE SAMOËNS :
Lecture et remise de la Charte de l' élu local (L.2121-7 CGCT).

Le Maire,
Jean-Charles MOGENET

